

FICHE DE POSTE

Enseignant éducateur en internat EREA de Trélissac

Les missions de l'internat :

- Le développement d'activités socio-éducatives.
- La remédiation aux difficultés d'apprentissage par la pratique des études dirigées et du soutien scolaire.
- L'éducation à la citoyenneté.
- L'éducation aux loisirs et le développement des activités sportives.
- La gestion du projet individuel de formation des adolescents dont l'éducateur référent sera un des garants.
- La participation à la formation générale des élèves, par le développement d'activités culturelles et artistiques.
- Le développement des relations avec l'environnement de l'institution, en particulier les collaborations avec les associations, les collectivités territoriales et les entreprises pour compléter l'éducation et la formation des jeunes accueillis en EREA/LEA.

Les missions de l'enseignant-éducateur en internat :

- L'enseignant éducateur en internat remplit une mission pédagogique et éducative nécessitant un travail en équipe à plusieurs niveaux : ensemble des enseignants éducateurs et des AED, ensemble des personnels enseignants, ensemble des personnels de l'établissement.
- Il assure des activités d'enseignement et/ou de co-enseignement et conçoit des projets pluridisciplinaires.
- Il conçoit et mène des temps d'activités socio-éducatives et de loisirs.
- Il accompagne le processus d'insertion sociale et professionnelle et il a un rôle de référent du parcours de l'élève :
 - prise en considération des compétences scolaires,
 - suivi scolaire : études surveillées et aides personnalisées aux devoirs,
 - complémentarité avec les partenaires médico-sociaux et de santé,
 - communication dynamique et fructueuse avec la famille.
- Il contribue à la socialisation et l'autonomie des élèves : accompagnement à tous les stades de son développement dans les actes de la vie quotidienne, en prenant en compte la spécificité et les formes qu'elle peut prendre.
- Il participe à la formation personnelle des élèves par la mise en œuvre d'activités culturelles, artistiques et sportives.
- Dans le cadre du travail d'équipe il participe à la recherche de stages et à leur suivi.
- Il s'implique dans la vie de l'établissement : participation aux réunions institutionnelles, mise en œuvre des décisions communes, contribution aux opérations et actions menées.
- Les activités feront l'objet de bilans périodiques et d'un rapport annuel d'activité.

L'organisation des services

Les enseignants éducateurs en internat assurent à la fois des services d'enseignement et des services d'accompagnement éducatif. Le temps de service inclut 2 heures de réunions hebdomadaires.

Connaissances indispensables

- Connaissance du référentiel de compétences du professeur des écoles et du professeur des écoles spécialisé.
- Connaissance de l'ASH et des dispositifs particuliers de suivi des élèves.
- Connaissance du système éducatif.

Compétences attendues

- Aptitude au travail en équipe et grande disponibilité.
- Capacité d'adaptation et capacité à prendre en charge au plan pédagogique et au plan éducatif des adolescents en difficulté scolaire, sociale, personnelle.
- Capacité à communiquer avec l'ensemble des partenaires (équipe de direction, équipes pédagogiques et éducatives, nombreux partenaires extérieurs).
- Expérience de gestion de groupe souhaitée (milieu associatif, engagement personnel au niveau des jeunes, animation, ateliers éducatifs...).
- Aptitude à gérer les conflits.

Formation souhaitée

CAPPEI ou équivalent, ou volonté de s'engager dans la préparation du diplôme d'enseignant spécialisé.

Modalité d'affectation

Affectation à titre provisoire

Éléments de rémunération

Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon

Modalité de recrutement

Entretien devant une commission départementale.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter monsieur LAGRANGE (IEN circonscription ASH).